



La grande clé du Retour à l'entrée du camp de réfugiés palestiniens d'Aïda à Bethléhem, Palestine.

Léopold Lambert est le rédacteur en chef de *The Funambulist*, un magazine et un podcast dédiés aux politiques de l'espace et des corps. Il est l'auteur de trois livres sur la violence de l'architecture, notamment en Palestine. Son prochain livre s'intitule *États d'urgence: Une histoire spatiale du continuum colonial français* (à paraître, PMN, 2021).

Il existe un objet qui, à lui seul, peut expliquer une majorité des processus politiques que l'architecture matérialise. Nous sommes nombreux à l'utiliser tous les jours sans nécessairement se poser trop de questions à son propos. Cet objet, c'est la clé. Celle-ci a en effet la capacité magique (magique car précisément non-questionnée) d'agir sur l'agencement architectural de l'espace. Chaque ligne tracée par les architectes se transforme en mur, matérialisant un assemblage physique dont l'intégrité structurelle est presque toujours plus grande que la somme des énergies que des corps sans outil puisse développer. Pour le dire plus simplement, la grande majorité des murs est conçue de telle manière que les corps ne puissent pas les traverser. Ceci fait de l'architecture la discipline qui organise les corps dans l'espace. Une telle organisation ne saurait être apolitique tant le positionnement des corps et leurs mouvements représentent des enjeux politiques majeurs. La manière dont les murs matérialisent des frontières, des couloirs, des salles, est informée par ce qu'on veut faire des corps : les immobiliser, les déplacer, les rassembler...

La clé cristallise une couche politique supplémentaire. Celle-ci est à comprendre au sein d'un dispositif associant une porte à une serrure. La porte elle-même correspond à un emplacement précis d'un mur qui permet, par voie de rotation ou de glissement, à des corps de pouvoir traverser celui-ci sans avoir à le détruire. La porte n'annule pas totalement la capacité d'un mur à organiser les corps dans l'espace puisqu'elle n'intervient qu'à un endroit précis et situé de manière délibérée – on dit au corps «vous pouvez traverser le mur, mais seulement à cet endroit». Néanmoins, au sein d'une société de contrôle, la simple porte représente un trop grand danger dans la manière dont l'ordre établi par le mur se trouve affecté par ce point de contradiction qu'incarne la porte. C'est ainsi que la grande majorité d'entre elles se trouve associée à une serrure à laquelle correspond une clé. En fonction de la possession ou non de cette dernière par un corps, ce dernier se trouve ainsi soit en face d'une porte (et donc de la possibilité de traverser le mur), soit en face d'un mur, par définition, infranchissable – du moins sans détruire celui-ci.

Mais qui donc possède ce sésame passe muraille? Ceci n'est certes pas du ressort des architectes, mais ceux-ci ne sont pas sans savoir qu'ils n'opèrent pas en dehors d'un régime politique. Deux de ces régimes ne pourraient exister sans l'architecture, et en particulier sans la clé. Le premier, c'est le régime de la propriété privée. L'acquisition d'un appartement ou d'une maison se fait par une cérémonie qu'on appelle pas autrement que «remise des clés». On désigne ainsi les bénéficiaires de l'accès à un espace plus ou moins grand dans le cadre de ce régime de la propriété privée qui, le plus souvent, est lui-même indexé sur les processus inégalitaires de production de capital permettant de définir la taille de l'espace en question. En somme, on pourrait presque dire que lorsque quelqu'un.e achète une maison ou un appartement, iel achète en fait la clé permettant l'accès exclusif à celle-ci ou celui-ci. Celui ou celle qui ne possède pas de clé se retrouve ainsi enfermé-e à «l'extérieur», c'est-à-dire au sein d'un espace social de grande vulnérabilité – ce qui ne veut pas dire que l'espace «intérieur» ne place pas certains corps en vulnérabilité; le fait que, statistiquement, l'endroit le plus dangereux pour une femme vivant avec un homme soit son propre foyer, nous le rappelle de manière terrifiante. Dans de nombreux endroits du monde (des États-Unis à l'Australie en passant par la Palestine), ce régime est combiné à celui de colonialisme de peuplement qui, après avoir spolié les terres autochtones, soumet celles-ci à la propriété privée des colons. Là encore, l'architecture permet à un tel régime d'être appliqué.

Le deuxième régime politique qui ne pourrait exister sans l'architecture et, en particulier, sans la clé, est le carcéralisme. Qu'il s'agisse de cellules, de prisons, de centres de rétention administrative, ou bien d'hôpitaux psychiatriques, l'enfermement des corps est, lui aussi, conditionné à la possession d'une clé. Dans ce cas néanmoins, cette dernière est détenue par d'autres corps que celui présent «à l'intérieur». L'ensemble des conditions déterminant la survie de la personne enfermée est ainsi strictement conditionnée à la discrétion des corps détenteurs de la clé. Nul ne peut imaginer

la violence que représente l'enfermement sans l'avoir vécue et bien peu de ceux qui conçoivent ces espaces ne sont en mesure de se représenter l'ampleur des effets de leur geste.

Alors quoi? Plus de clé? Pourquoi pas plus d'architecture tant qu'on y est?! Ces questions qui ne manquent jamais de jaillir à chaque fois qu'un système non-questionné se trouve sur la sellette n'ont pas plus de sens que de poser celle d'une société sans politique. Le but de ce texte n'est ainsi pas de bannir la discipline architecturale, mais bien de faire en sorte que nul architecte ne puisse dessiner une porte et, implicitement, sa serrure, sans se poser des questions cruciales. La plus importante est la suivante: quels corps sont avantagés par ce dispositif architectural? Sont-ce ceux que le régime politique environnant avantage ou bien s'agit-il d'un régime politique dissident au sein duquel des corps occupant habituellement des positions rendues vulnérables peuvent bénéficier du havre que l'architecture et la clé permettent? Bien-sûr, ces havres ne sont jamais à l'abri du régime politique les entourant et les clés peuvent vite devenir obsolètes face aux grands moyens déployés. Pour s'en convaincre, on peut ainsi penser au foyer de travailleurs maliens de Vitry, attaqué au bulldozer par le maire de la commune en 1980, ou bien aux portes défoncées par des escouades de police surarmées dans des appartements musulmans durant l'état d'urgence de 2015-2017. De tels attentats ne peuvent néanmoins pas dissuader les architectes de s'impliquer dans une pratique révolutionnaire de leur discipline.

À cette pratique révolutionnaire, il faut ajouter la possibilité d'une non-pratique révolutionnaire de l'architecture. Celle-ci concerne plus particulièrement l'enfermement qui ne peut, en aucune circonstance, être négocié. En d'autres termes, il n'existe pas de meilleure prison ou de camp d'internement moins violent. Il est crucial que ceux qui ont la charge d'organiser les corps dans l'espace se doivent de toujours concevoir les conditions au sein desquelles ces mêmes corps peuvent s'en soustraire... avec ou sans clé. ●